

## I- SITUATION GEOGRAPHIQUE

Le Département d'Abengourou fait partie de la région administrative du moyen Comoé. Il en est le Chef lieu, et s'étend sur une superficie de 5.043 kilomètres carrés représentant 75% du territoire régional et 2% du territoire national.

Il est situé entre la latitude de 6<sup>eme</sup> et 7<sup>eme</sup> nord. Il est limité au nord par les Départements d'Agnibilékro et de Daoukro ; au sud par les Départements d'Alépé et d'Aboisso ; à l'est par la République du Ghana et à l'ouest par les Départements de Bongouanou et d'Adzopé.

Le relief du Département est fait de vallons associés à des bas-fonds et des inter-fleuves. Les grandes altitudes sont comprises entre 100 et 200 mètres avec une moyenne autour de 250 mètres.

La faune est composée des mammifères avec plus de huit (8) espèces, des insectes avec plus de 232 espèces. Les batraciens et les reptiles dont trois (3) espèces de crocodiles, des papillons avec 227 espèces et 27 espèces de libellules et enfin 32 espèces actuellement dénombrées en faune halieutique.

Le climat, de type sub-équatorial est caractérisé par quatre (4) saisons qui sont : la grande saison des pluies (mi-mars à mi-juillet) ; la petite saison sèche (mi-juillet à août), la petite saison des pluies (septembre à mi-novembre) et la grande saison sèche (mi-novembre à mi-mars).

Le réseau hydrographique est constitué du fleuve Comoé avec ses affluents dont les plus importants sont le Béki et le Manzan. On note aussi la présence des cours d'eau tels que Ehouman, Aniassué, Bossomatie, le Niablé et la présence de petits marigots.

Le Département couvre trois (3) Sous-Préfectures qui sont en même temps des communes (Abengourou, Niablé et Béttié), six (6) cantons et 84 villages dont environ une quarantaine a bénéficié de l'électricité en 2002 représentant 6.241 abonnés. Il faut également signaler l'érection en Sous Préfecture de cinq (5) nouvelles localités

qui sont : Amélékia, Aniassué, Ebilassokro, Yakassé- Féyassé et Zaranou.

## **II- ECONOMIE**

Le réseau routier d'Abengourou est de 1.984 kilomètres dont 101 de bitume. La Sous-Préfecture d'Abengourou bénéficie de 81 kilomètres de bitume et de 1.439 kilomètres de piste, la Sous-Préfecture de Béttié 139 kilomètres de piste, la Sous-Préfecture de Niablé 20 kilomètres de bitume et 305 kilomètres de piste. Les axes Abengourou-Abidjan, Abengourou-Bouna et Abengourou-Niablé sont bitumés, Agengourou-Agnibilekro dégradé. Abengourou est situé à 214 kilomètres d'Abidjan, Capitale économique de la Côte d'Ivoire et à 225 kilomètres de Yamoussoukro, la Capitale politique et administrative.

Le transport des personnes et des marchandises est assuré dans le Département et les différentes Villes par des cars, des mini-cars, des taxis et des véhicules de poids lourds.

Les activités économiques du Département relèvent essentiellement du secteur primaire. L'activité économique constitue donc la principale ressource et l'économie agricole occupe plus de 90% de l'économie totale du Département. Le café, le cacao, et surtout l'hévéa et les produits maraichers sont les productions motrices de l'économie du Département.

Toute cette population agricole est composée d'autochtones, d'allogènes et d'allochtones.

Le Département a produit en 2002, selon l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) :

- 7023 tonnes de café ;
- 51 892 tonnes de cacao ;
- 3922 tonnes de riz pluvial;
- 7370 tonnes de maïs ;

- 14 341 tonnes de banane plantain ;
- 63 597 tonnes d'igname ;
- 56 132 tonnes de manioc ;
- 120 tonnes de riz irrigué.

En cultures maraichères, la production concerne principalement : la tomate 909 tonnes, l'oignon 214 tonnes, le gombo 595 tonnes, l'aubergine 789 tonnes et le piment 308 tonnes.

Le café et le cacao occupent respectivement une superficie de 30 705 hectares et 60 094 hectares, l'hévéa 6 467 hectares.

Au niveau des vivriers, la pratique est faite surtout par les femmes. Les cultures maraichères occupent une place de choix dans le département d'Abengourou et représentent 13.2% du PIB agricole. L'élevage constitue une activité secondaire dans le Département.

Les agro-industries concernent les industries du bois qui sont les seules transformatrices qui existent dans le département.

Les différents établissements bancaires et financiers sont représentés dans le département.

### **III- INFRASTRUCTURES SOCIO-CULTURELLES**

Le Département compte trois (3) bureaux de poste. Il existe un barrage hydraulique à Adaou. La Sous-Préfecture d'Abengourou bénéficie d'un barrage de 163 forages, de huit (8) châteaux d'eau et de l'hydraulique villageoise améliorée. La Sous-Préfecture de Béttié bénéficie de 31 forages, d'un château d'eau et de l'hydraulique villageoise améliorée.

Au niveau de ces infrastructures se pose le problème de la gestion des pompes villageoises et aussi de l'extension du réseau d'adduction d'eau.

L'électricité rurale prend en compte, dans la Sous-Préfecture d'Abengourou, un total de 55 villages dont 19 sont électrifiés avec 2.798 abonnés.

Dans la Sous-Préfecture de Béttié, 13 villages sur 20 sont électrifiés avec 2004 abonnés. Quant à la Sous-Préfecture de Niablé, sept (7) villages sur neuf (9) ont bénéficié de l'électricité avec 1439 abonnés.

Les structures sanitaires du Département se répartissent en formation sanitaires urbains et en centres de santé et dispensaires ruraux. Les premières structures sont au nombre de sept (7) dans la Ville d'Abengourou et comprennent un Centre Hospitalier Régional (CHR), un Centre Antituberculeux (CAT), un dispensaire dans le quartier de Dioulakro, une protection maternelle et infantile (PMI) et une maternité (dite maternité du château).

Les secondes structures sanitaires sont réparties de la façon suivante dans le département d'Abengourou. Béttié et Niablé bénéficient chacun d'un centre de santé urbain, d'un centre de santé rural et de deux dispensaires ruraux.

Toutes ces structures ne sont pas sans problèmes. En effet, il y a un manque de médecins spécialisés et de personnel médical. Le Département compte quatre (4) pharmacies et treize (13) dépôts de pharmacie.

En ce qui concerne les infrastructures scolaires, on dénombre cent cinquante-deux (152) écoles primaires de huit cent trente-quatre (834) classes dont treize (13) écoles catholiques et une (1) école méthodiste.

Les établissements privés représentent 12.5% des établissements avec 11% des effectifs. On note dix-huit(18) établissements préscolaires publics et privés dont un (1) catholique. Il existe quatre-vingt-quinze (95) cantines scolaires.

Le Département d'Abengourou compte dix (10) établissements secondaires dont cinq(5) publics et cinq (5) privés.

Au niveau de l'enseignement supérieur, Abengourou dispose d'un seul établissement à savoir le Centre d'Animation et de Formation Pédagogique (CAFOP) ouvert en 1977.

Les écoles secondaires techniques et professionnelles sont au nombre de six (6) et une (1) institution de formation technique et professionnelle.

Il y a une Ecole Régionale d'Agriculture de l'est (ERA-est). Le groupe scolaire Reine Noufan dispense un enseignement dans les filières techniques avec les niveaux BAC G1 et G2.

Il existe un Conservatoire Régional des Arts et des Métiers à Abengourou (CRAMA), un Centre de Peinture Artistique Charles Bieth (CPA), un Institut de Formation et d'Education Féminine (IFEFF).

Pour les visiteurs, il existe plusieurs curiosités touristiques. En effet, lors de leur passage, ils peuvent admirer à Abengourou :

- le palais du Roi de l'Indénié ;
- le musée Bieth.

A Zaranou :

- la tombe du premier portier français Alexandre Dumain ;
- le musée Binger.

A Béttié :

- la piste de la traversée du fleuve Comoé par la reine Abla Pokou ;
- le centre piscicole de Monsieur Egoua Eugène.

A Kouassikro :

- le bief aux hippopotames.

A Sankadiokro :

- la tombe du docteur Félix Noblia (exportateur français).